



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Trignac (44)

# Une politique de développement des EnR avec les citoyens

La commune de Trignac souhaite développer la production d'énergies renouvelables. Elle a engagé plusieurs projets, avec le souci du bien commun et avec les citoyens, en expérimentant plusieurs projets avec de multiples types de montage.

L'équipe du Maire Claude Aufort est élue lors d'élections intermédiaires en 2017. Elle souhaite dès le départ développer des projets de production d'énergies renouvelables sur son territoire. A partir d'études du potentiel des bâtiments et des terrains communaux (réalisée par le BE Alliance Soleil), plusieurs projets émergent rapidement. Le maire, par ailleurs Vice-président en charge du Climat, Air, Energie et Santé à la CARENE (Agglomération de St Nazaire), rencontre tous les acteurs du domaine.

### ↗ Un premier projet citoyen avec une association locale

C'est ainsi qu'une nouvelle association locale 'Toits au Soleil' se fait connaître car elle souhaite financer avec des citoyens, des projets de toitures photovoltaïques. Après la recherche d'une toiture propice au projet, c'est la tribune du stade de rugby qui est choisie. Un lieu symbolique car à Trignac, le rugby est une longue tradition et le club fait la fierté de la commune. La structure de la tribune peut accueillir des panneaux, mais elle n'est plus étanche. La mairie procède et finance les travaux en 2020, tandis que l'association lance son appel à investissement citoyen, avec des parts unitaires de 100€. Quinze mille euros sont rapidement récoltés auprès de 33 citoyens. Après quelques complications réglementaires (ERP) et techniques (étanchéité, raccordement,



La production des panneaux solaires de la mairie est indiquée dans le hall d'accueil

puissance...), une surface de 200m<sup>2</sup> pour une puissance de 36 KWc est installée en 2024.

### ↗ Développer des énergies renouvelables, oui, mais avec et pour les citoyens

Depuis le départ, les élus se fixent des objectifs. « Nous ne voulions pas du privé, nous voulions avant tout une gestion publique et citoyenne », souligne Claude Aufort. Cela demande souvent plus de temps, plus d'efforts pour monter et réaliser les projets, mais c'est un choix politique clair des élus. Le premier projet au stade de rugby est un début. En parallèle, la toiture de la mairie demande à être rénovée, du fait de problèmes d'étanchéité. Des travaux sont

### Du solaire thermique



Les panneaux solaires thermiques de la maison de retraite permettent de substituer une partie du gaz consommé pour la production d'eau chaude sanitaire. L'intérêt est double car, c'est un bâtiment qui fonctionne et consomme toute l'année, contrairement à d'autres bâtiments publics ou privés, la production est ainsi bien valorisée. ■

entrepris, dont l'isolation et des panneaux d'une surface de 52 m<sup>2</sup> sont installés sur la toiture. Ce sera de l'auto-consommation pour le bâtiment communal. Un panneau affichant la production instantanée et cumulée est installé dans le hall d'accueil. En effet, la dimension pédagogique est aussi au cœur du projet. Montrer la production et les économies réalisées est un axe important dans une période où la question énergétique est très présente (augmentation des prix, besoin d'économiser...). Par ailleurs, les élus ont d'autres projets en tête. La maison de retraite - un bâtiment communal loué à une association gestionnaire - est en équilibre précaire sous la pression des charges de fonctionnement. Malgré un loyer modeste fixé par la mairie, les charges énergétiques et de personnel sont importantes. Un nouveau projet voit ainsi le jour. Cette fois, ce seront avant tout des panneaux solaires thermiques qui seront installés pour permettre de produire le talon de consommation d'eau chaude et se substituer partiellement au gaz, devenu très onéreux. Des panneaux photovoltaïques sont aussi installés et le réseau de plomberie est

“ Pour développer les énergies renouvelables, nous ne voulions pas du privé, nous voulions avant tout une gestion publique et citoyenne et si possible à chaque fois dans l'investissement et la gouvernance. ”



M. Claude Aufort, maire.

© Ville de Trignac

calorifugé. La commune investit entièrement dans le projet et met à disposition la production d'énergies, permettant à la maison de retraite de réaliser des économies de charges d'énergie.

### ➤ Une centrale au sol sur site pollué

Autre projet d'envergure, celui d'une centrale solaire au sol dans lequel les élus de Trignac sont impliqués. Ce projet est situé sur un site pollué : les friches de Menée-Lambourg sur l'ancien crassier des Forges de Trignac. Le site de 21ha pourra accueillir, après les études portées par la CARENE et TE44 (Syndicat Départemental d'énergies), un potentiel de 7ha de panneaux, pouvant produire environ 5MW. L'agglomération s'est rapprochée de la SEM portée



Deux citoyens de Toits au Soleil devant la toiture de la tribune du stade de rugby

© Co-Watt

par TE44. Une SAS a été créée dans laquelle 40% du capital sera détenu par TE44, 40% par la CARENE et 20% par les citoyens. L'objectif est d'assurer la maîtrise de cette production électrique et sa valorisation. Plusieurs options sont sur la table : alimenter les futurs bus électriques de l'agglomération, par exemple, ou les équipements publics ou encore revendre l'énergie à des entreprises privées ayant des besoins réguliers, quotidiens qui pourraient s'y raccorder.

Après les études et phases réglementaires, le permis de construire sera déposé courant 2024 pour une mise en service en 2025. Le choix des élus est d'impliquer là encore des citoyens, à la fois dans l'investissement mais également dans la gouvernance. Les élus tiennent bon, car « nous avons souvent tendance à vouloir faire plus simple. Si nous avons vendu les droits à une entreprise privée, nous aurions gagné plus d'argent et cela serait allé plus vite, mais pas pour le bénéfice de tous » insiste Claude Aufort, maire de la commune. Embarquer les citoyens, reste un enjeu fort de pérennité du projet politique. En effet, les élus peuvent changer, leur vision aussi, les citoyens ainsi impliqués peuvent être les garants à long terme de l'utilité publique du projet. ■



Le schéma d'implantation de la centrale solaire au sol sur le site pollué de crassier des anciennes forges de Trignac

© Ville de Trignac

### CONTACT :

Claude Aufort, maire / 02 40 45 82 25 / accueil@mairie-trignac.fr

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Fiche expérience • avr. 2024

